

**Nombre de  
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 22

Pour : 22

Date de la convocation : 30/03/2023

Séance du 4 avril 2023

Délibération 2023 – 23/04/04-12

L'an deux mil vingt-trois le 04 avril

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

**PRESENTS :**

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
DUMARAIS Serge	LAURENT Michèle	TRONCY René
YÚKSEL Ufuk	GABILLET Guy	MIGNOT Catherine
TRESSELT Nadine	THIBERT Karine	LEQUEUX Sébastien
TROUILLOUX Caroline	RAVOUX Christian	

*Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS*

*Absent(e) excusé(e) : Marie-Françoise PERROUD, Cédric GREGOIRE, Françoise DUBOIS, Jean-Louis GIVORD, Alexandre DESRAYAUD, Cécile NIZET*

*Pouvoirs : Marie-Françoise PERROUD donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Jean-Louis GIVORD donne pouvoir à Claude RABUEL, Françoise DUBOIS donne pouvoir à Jean-François CARJOT, Alexandre DESRAYAUD donne pouvoir à Guy GABILLET, Cécile NIZET donne pouvoir à Alain GIVORD*

**Objet : Modification du tableau des effectifs au 15 mai 2023, poste « agent recueil pièces identités – accueil » et poste « chargé opérations et projets »**

Signature  
**Le Maire**  
**Alain GIVORD**

**Objet : Modification du tableau des effectifs au 15 mai 2023, poste « agent recueil pièces identités – accueil » et poste « chargé opérations et projets »**

**Vu** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,  
**Vu** la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,  
**Considérant** qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,  
**Considérant** le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 7 février 2023,  
**Considérant** la nécessité de créer un poste d'agent administratif pour assurer les fonctions du service recueil des pièces d'identités et accueil pour une durée de travail de 22 heures hebdomadaire, en raison de la création de ce nouveau service.  
**Considérant** la nécessité de supprimer le poste de Responsables des services techniques pour créer un poste de chargé d'opérations et de projets pour une durée de travail de 35 heures hebdomadaire, en raison de la réorganisation des services.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal,**

**DECIDE** a compté du 15 mai 2023 de modifier le tableau des emplois communaux :

- Création d'un poste de Chargé d'opérations et de projets, cadre d'emploi de techniciens, de 35 heures hebdomadaires ;
- Création d'un poste d'agent polyvalent, chargé de l'accueil, cadre d'emploi d'adjoint administratif, de 22 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste de Responsable des Services Technique, cadre d'emploi de Technicien, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste d'agent polyvalent chargé de l'accueil, cadre d'emploi d'adjoint administratif, 35 heures hebdomadaires.

**FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 15 mai 2023.

**AUTORISE** le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

**Le tableau des emplois est ainsi arrêté à compter du 15 mai 2023**

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOIS	Durée temps de travail	Nombre de poste créés
<b>Direction</b>	Directeur Général des Services	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
	Directeur Général Adjoint	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
<b>Services Administratif</b>	Agent chargé de la Comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé des ressources humaines, comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé de l'urbanisme	Adjoint Administratif	35 h	1